

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hôtel de Ville de Libreville : quid du recours introduit par l'opposition municipale ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

L'OPPOSITION municipale présente à l'Hôtel de Ville de Libreville doit sans doute ronger son frein. Et pour cause. Sa contestation découlant de la dernière convocation de la session extraordinaire du Conseil municipal de Libreville, par Marie-Françoise Dikoumba, gouverneure de l'Estuaire, semble n'avoir pas trouvé de suite favorable. Du moins pour le moment. Selon une source digne de foi et

bien au fait des démarches entreprises dans ce sens, le Groupe Union nationale (UN)/Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) a déposé trois requêtes. S'agissant de la première requête, cette source explique : "L'immédiateté devant le Tribunal administratif n'est malheureusement pas circonscrite dans une durée. C'est pourquoi le juge du tribunal administratif n'était pas tenu de le faire avant la convocation d'une nouvelle session du Conseil municipal". En d'autres termes, le Tribunal administratif n'a pas de délai pour statuer en

faveur ou défaveur du requérant. Quant à la dernière requête relative au sursis à exécution et consistant à surseoir à la tenue de la dernière session du Conseil municipal devant acter l'élection du nouvel édile, c'est désormais "un coup d'épée dans l'eau". En effet, Christine Mba Ndutume a bel et bien été portée à la présidence du Conseil municipal de Libreville. Mieux, cette dernière a déjà été installée dans son fauteuil de maire de Libreville. C'est dire que la probabilité d'avoir une issue favorable au Tribunal ad-

ministratif de Libreville se réduit de jour en jour comme peau de chagrin. Sans être démiurge, tout porte à croire que l'issue souhaitée ne sera pas favorable à l'opposition municipale. Laquelle opposition municipale, une fois déboutée, pourrait saisir le Conseil d'État. Mais à quoi bon ? Vu que le mandat de l'édile de Libreville tire inexorablement à sa fin. Qu'est ce qui garantit que le Conseil d'État ira à l'encontre du Tribunal administratif de Libreville ? Affaire à suivre...



Photo: DR/L'Union

L'opposition municipale exprimant son courroux et annonçant le dépôt d'un recours au terme de la dernière session extraordinaire.

Eugène Mba : un début de concrétisation des actions et un goût d'inachevé

ENA
Libreville/Gabon

EN six mois (dont un pour assurer l'intérim) d'exercice à la tête du Conseil municipal de Libreville, que peut-on retenir du maire sortant Eugène Mba ?

Sitôt après son installation le 31 décembre 2020, son premier acte a été la préparation et le vote, le 10 mars 2021, du budget primitif en cours d'exécution. Bien qu'en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, celui-ci s'élevant à 27 719 291 324 francs, était néanmoins inférieur aux ressources nécessaires pour le relèvement des nombreux et divers défis auxquels est confrontée la municipalité, comme il le reconnaîtra lors de l'installation de sa successeure. "Pour autant, malgré cette insuffisance structurelle de moyens, nous avons procédé à la mise en priorité d'un certain nombre d'actions à mener, dont l'implémentation a été amorcée dans le cadre des opérations dites des cent premiers jours de mon mandat", expliquera l'ancien président du Conseil municipal de Libreville. Ainsi, contenues dans le Plan stra-

tégique triennal (2021, 2022, 2023) de gestion de la mairie de la commune de Libreville, il s'agit d'une quarantaine d'actions prioritaires visant quatorze objectifs, lesquels s'articulent autour des cinq axes de développement que sont : le renforcement de la bonne gouvernance, l'amélioration et l'assainissement de recouvrement des taxes municipales, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, le renforcement du développement communal et la poursuite du combat contre la propagation du Covid-19. Et Eugène Mba d'indiquer que "le tout était porté par une vision d'une ville écologique axée vers le développement durable". Il faut dire que l'homme en avait fait son credo et son cheval de bataille, convaincu qu'il est "du caractère primordial des problématiques environnementales auxquelles sont soumis de grands centres urbains tels que Libreville". Et d'exprimer sa satisfaction en ce que "ces actions, du moins certaines d'entre elles, connaissent aujourd'hui un état d'avancement relativement satisfaisant, et devraient aboutir, pour le plus grand bien de nos administrés". Avant d'émettre le choix que "mon successeur y verra assurément".

ANNIVERSAIRE DÉCÈS
FERDINAND MBO EDOU

Tu étais un homme d'un genre bien à toi et ta chaleureuse présence donnait un sens à ma vie. Tu étais mon ami, tu étais mon amour, bien plus, tu étais mon mari.

Pour tout ceci, je te dis merci. Même après six ans d'absence, jamais je n'oublierai tous les bons moments que nous avons passés ensemble, car le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.

Je ne cesserai de t'aimer, car je sais qu'un jour nous serons à nouveau réunis dans l'au-delà ; cette fois ce sera pour l'éternité.

Je t'aime,
Madame MBO EDOU Aurora
(Belle Aurore)